

Auvergne-Rhône-Alpes : PIB le plus élevé de province

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 157 • Août 2025

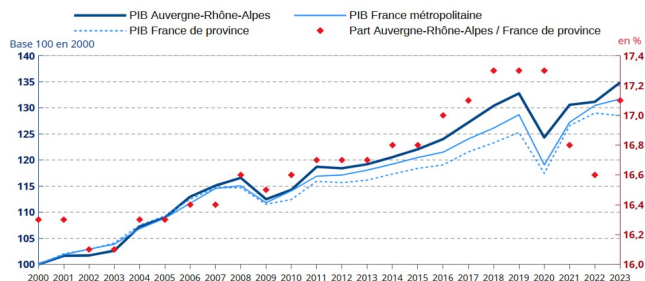
En 2023, le produit intérieur brut (PIB) d'Auvergne-Rhône-Alpes atteint, en valeur, 329 milliards d'euros. Depuis 2000, la région conforte sa place en tête des régions de province, et participe davantage à la production de richesse. La richesse par habitant de la région est également supérieure à celle des autres régions de province. La croissance régionale reste toutefois plus vulnérable en période de crise. Le secteur tertiaire contribue davantage au produit intérieur brut. À l'inverse, l'industrie représente moins de 17 % de la valeur ajoutée régionale, contre 25 % en début de période. Sur la place européenne, Auvergne-Rhône-Alpes se place au 15^e rang des 92 régions pour le PIB. Cette place doit cependant être relativisée lorsqu'on rapporte le PIB au nombre d'habitants (33^e rang).

En 2023, le **produit intérieur brut** (PIB) d'Auvergne-Rhône-Alpes s'établit à 329 milliards d'euros. La région se situe ainsi au second rang national, loin derrière l'Île-de-France (860 milliards d'euros). À l'image de son poids démographique, Auvergne-Rhône-Alpes produit 12 % de la richesse de la France métropolitaine.

Entre 2000 et 2023, le PIB de la région augmente de 34,9 % **en volume**, soit +1,3 % par an, en moyenne. Ce rythme est légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine (+1,2 %) et des régions de province (+1,1 %). Cette croissance reste toutefois inférieure à celle de la Corse (+3,3 % par an), de l'Occitanie (+2,0 %) et de l'Île-de-France (+1,5 %).

La part d'Auvergne-Rhône-Alpes dans la production de richesse en province progresse et passe ainsi de 16,3 % en 2000 à 17,1 % en 2023 ▶ **figure 1**.

▶ 1. Évolution et poids du PIB en volume en Auvergne-Rhône-Alpes et en France



Lecture : En 2019, le PIB d'Auvergne-Rhône-Alpes dépasse de 32,8 % son niveau de 2000, contre 28,7 % en France métropolitaine et 25,3 % en France de province. La région contribue à hauteur de 17,3 % du PIB en France de province cette année-là.

Source : Insee, Comptes régionaux, base 2020.

Une région plus exposée... mais résiliente

L'orientation économique de la région, avec une part importante de la production destinée à d'autres territoires, la rend plus sensible aux crises, avec des conséquences parfois plus marquées. Par exemple, avec l'éclatement de la bulle Internet, la croissance d'Auvergne-Rhône-Alpes s'est limitée à +0,1 % en 2002.

Pour l'ensemble des régions de province, cette même année, l'augmentation était plus prononcée et atteignait +0,8 %, et même +1,0 % pour la France métropolitaine.

Après la crise financière de 2008, le PIB régional a davantage reculé en 2009 (-3,5 %) qu'en France de province (-2,7 %).

En 2020, lors de la crise sanitaire, le PIB régional chute de 6,3 %, un recul proche de celui des régions de province (-6,2 %). La reprise est ensuite plus modeste (+5,0 % en 2021 et +0,5 % en 2022) que pour l'ensemble des régions de province (+7,8 % et +1,9 %). La bonne dynamique de 2023 dans la région, contre un léger recul en province, confirme ce rattrapage. Le PIB régional dépasse ainsi son niveau d'avant-crise.

Le tertiaire comme principal moteur de la croissance

En 2022, dernière année disponible, la **valeur ajoutée** brute (VAB) générée dans la région s'élève à 270 milliards d'euros. Elle représente 16,8 % du montant de France métropolitaine hors Île-de-France (1 607 milliards d'euros). Les secteurs du tertiaire (marchand et non marchand) restent le principal moteur de la richesse régionale et représentent les trois quarts de la production. Ils comprennent notamment des activités à forte valeur ajoutée, comme les domaines des prestations intellectuelles et de la recherche. La présence de quatre métropoles (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand), avec une forte concentration de fonctions métropolitaines, explique en partie cette importance.

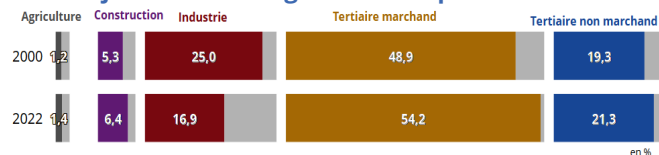
Le tertiaire marchand génère plus de la moitié de la VAB (54,2 %), un poids supérieur à celui de France de province (51,8 %)

▶ **figure 2**.

Entre 2000 et 2022, la VAB d'Auvergne-Rhône-Alpes progresse en moyenne de 2,8 % par an. Le secteur tertiaire marchand en est le principal moteur (+3,2 % par an). Ce dynamisme s'appuie sur les activités spécialisées et scientifiques (+4,1 %), l'information-communication (+3,7 %), les services financiers et d'assurance (+3,5 %) et également les activités immobilières (+3,2 %). Le tertiaire marchand renforce ainsi sa part dans la valeur ajoutée (+5,3 points sur la période). Le tertiaire non marchand évolue aussi, de +3,2 %, et

et sa contribution augmente de deux points. Dans l'industrie, la croissance annuelle moyenne est plus faible (+0,9 %), même si elle demeure un secteur majeur de l'économie régionale. Son poids dans la valeur ajoutée globale marque donc le pas, et sa part dans la production de richesse recule de 8,1 points (16,9 % en 2022 contre 25 % en 2000). La construction augmente le plus (+3,7 % en moyenne par an). Sa part dans la VAB régionale progresse légèrement (+1,1 point). Cependant, cette tendance pourrait s'inverser ponctuellement. Ce secteur, et notamment le segment du logement neuf, est en difficulté depuis 2022. Enfin, la part de l'agriculture est plus faible dans la région (1,2 % contre 2,8 % en France de province). Malgré une croissance annuelle de 1,7 %, ce secteur perd du poids dans la richesse totale (-0,2 point).

► 2. Contribution des grands secteurs à la création de valeur ajoutée en Auvergne-Rhône-Alpes



Lecture : En 2022, la part du tertiaire marchand dans la création de la valeur ajoutée régionale s'établit à 54,2 % contre 48,9 % en 2000 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Insee, Comptes régionaux, base 2020.

Une richesse par habitant au-dessus de la moyenne

En 2023, en Auvergne-Rhône-Alpes, le PIB en valeur par habitant, atteint 40 000 euros, le plus élevé des régions de province. Il dépasse la moyenne de France de province de 4 400 euros, mais reste très inférieur à celui des habitants d'Île-de-France (69 300 euros). Par ailleurs, en 2022, le **revenu disponible brut** (RDB) par habitant (24 200 euros) est également supérieur à la moyenne de province (23 500 euros). Entre 2000 et 2022, il progresse de 2,3 % en moyenne par an, légèrement moins qu'en France hors Île-de-France (2,4 %).

► Définitions

La **valeur ajoutée** correspond au solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Le **produit intérieur brut** vise à mesurer la richesse créée par tous les agents sur un territoire pendant une période donnée. Il représente le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

La **croissance « en volume » du PIB** est l'évolution de cette grandeur une fois retiré l'effet de l'évolution des prix.

Les PIB régionaux en volume sont estimés à partir du PIB national en volume à l'aide de la structure des valeurs ajoutées régionales en volume. Ces dernières résultent de l'agrégation des valeurs ajoutées régionales en volume par branche. Chacune d'entre elles est obtenue en rapportant la valeur ajoutée régionale par branche à prix courants à l'indice de prix national par branche, ce qui équivaut à appliquer la structure des valeurs ajoutées en valeur à la valeur ajoutée en volume de la branche. Par souci de cohérence avec la comptabilité nationale, la somme des valeurs ajoutées régionales de chaque branche est ajustée sur la valeur ajoutée de France métropolitaine fournie par les comptes nationaux.

Le **revenu disponible brut** correspond au revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, après opérations de redistribution.

Ce rythme moins soutenu s'explique par une moindre hausse des volumes de prestations sociales versées dans la région (+2,5 % contre +2,8 %), conjuguée à celle modérée des cotisations sociales (+2,1 % contre +2,0 %), et des impôts sur le revenu (+2,8 % contre +2,7 %).

En 2022, les revenus d'activité représentent 73 % du RDB (hors cotisations sociales et impôts) des ménages de la région, soit trois points de plus que dans l'ensemble des régions de province. En revanche, la part des prestations sociales est plus faible (23 % contre 26 %). Enfin, les autres composantes (revenus du patrimoine, autres transferts, cotisations sociales et impôts courants) ont des contributions proches du niveau national. ●

Christophe Privas, Grégory Rabatel (Insee)

► Encadré : Auvergne-Rhône-Alpes dans le palmarès européen

En 2023, Auvergne-Rhône-Alpes génère 329 milliards d'euros de richesse. Elle se classe au 15^e rang parmi les 92 régions européennes de niveau NUTS1. Elle se positionne juste derrière la Région flamande en Belgique et devant la Région Sud en Italie, l'Île-de-France étant en tête de ce classement européen ► [figure 3](#).

Pour le PIB par habitant, Auvergne-Rhône-Alpes occupe plus modestement le 33^e rang européen. Son niveau est comparable à celui des Länder allemands Schleswig-Holstein et Saxe-Anhalt, (respectivement aux 32^e et 34^e places). Dans ce classement, le Luxembourg arrive en tête, avec un PIB par habitant de 118 800 euros, suivi de l'Irlande (96 300 euros).

En prenant en compte le niveau des prix entre les régions selon le standard de pouvoir d'achat (SPA), Auvergne-Rhône-Alpes recule dans le classement. Elle est alors au 18^e rang pour son PIB total et au 40^e rang pour son PIB par habitant.

► 3. Top 15 des PIB des régions européennes (NUTS1)

(en milliards d'euros)

Région	PIB en valeur 2023
Île-de-France	860,1
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	854,7
Bavière	778,7
Nord-Ouest (Italie)	709,1
Bade-Wurtemberg	622,1
Pays-Bas de l'Ouest	567,0
Irlande	510,0
Nord-Est (Italie)	492,0
Est (Espagne)	463,3
Centre (Italie)	451,7
Danemark	371,0
Basse-Saxe	368,5
Hesse	357,0
Région flamande	356,0
Auvergne-Rhône-Alpes	328,6

Source : Eurostat, PIB au prix courant du marché par région.

Avertissement

En 2024, les comptes nationaux et régionaux sont passés en base 2020. Les niveaux ne sont pas comparables avec ceux des précédentes publications en base 2014.

La répartition historique des salaires en France, avec des revenus plus élevés situés dans les grandes métropoles, biaise la répartition apparente de la production. Avec cette méthode, l'Île-de-France notamment est avantagée dans le calcul de sa valeur ajoutée et de son PIB au détriment des autres régions.

► Pour en savoir plus

- **Balmand S., Movellan J.-B., Verdu F.**, « La valeur ajoutée du Centre-Val de Loire augmente de plus de 30 % en 30 ans », Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 107, décembre 2023.
- « Désordre mondial, croissance en berne », Note de conjoncture, mars 2025.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
118 rue Servient
69003 Lyon

Directeur de la publication :
Jérôme Harnois
Rédaction en chef :
Thierry Geay
Annelise Robert

Bureau de presse :
04 87 65 95 34
06 12 17 21 23
@InseeAra
www.insee.fr

ISSN 2493-1462 (en ligne)
© Insee 2025

